



RCS : MANOSQUE

Code greffe : 0401

Documents comptables

### REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MANOSQUE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 00045

Numéro SIREN : 350 551 255

Nom ou dénomination : MENUISERIE BASSANELLI M.B.B.

Ce dépôt a été enregistré le 16/06/2017 sous le numéro de dépôt 1223

**MENUISERIE BASSANELLI M.B.B.  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 42.000 €  
Siège social : ZA - Les Bastides Blanches  
04220 SAINTE-TULLE**

**R.C.S. MANOSQUE 350 551 255**

***I – PROPOSITION D’AFFECTATION DES RESULTATS DE L’EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2016 A L’ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ASSOCIES DU 9 JUIN 2017***

***DEUXIEME RESOLUTION***

La collectivité des associés décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice de 60.935,97 € au poste «réserve spéciale CICE» pour 31.321 € et le solde, soit 29.614,97 € au poste « autres réserves ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis de Code général des impôts, la collectivité des associés rappelle qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au cours des trois derniers exercices.

***II – CETTE RESOLUTION A ETE ADOPTEE A L’UNANIMITE PAR L’ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ASSOCIES DU 9 JUIN 2017***

***Le Gérant***



Désignation de l'entreprise : MENUISERIE BASSANELLI M.B.B.		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12	
Adresse de l'entreprise : 7 A. Les Bastides Blanches 84220 SAINTE TUILLE		Durée de l'exercice précédent * 12	
Numéro SIRET * 3 5 0 5 5 1 2 5 5 0 0 0 4 4		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N, c'est le, 31/12/2016	N-1 31/12/2015
		Brut 1	Amortissements, provisions 2 Net 3
			Net 4
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
ACTIF IMMOBILISE *	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement*	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	4 785
	Fonds commercial (1)	AH	12 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	7 212
	Constructions	AP	88 178
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	21 217
	Autres immobilisations corporelles	AT	67 276
IMMobilisations corporelles (2)	Immobilisations en cours	AV	AW
	Avances et acomptes	AX	AY
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
	Autres immobilisations financières *	BH	BI
	<b>TO TAL (II)</b>	<b>BJ</b>	<b>BK</b>
		209 400	103 496 105 904
ACTIF CIRCULANT STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : )	CD	CE
ACTIF CIRCULANT DIVERSES	Disponibilités	CF	CG
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI
	<b>TO TAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>CK</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étailler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN	
	<b>TO TAL GENERAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>IA</b>
	Renvois : (1) Dont droit au bail:	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'un an : CR
	Clause de réserve de propriété: * Immobilisations :	Stocks :	Créances :

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise MENUISERIE BASSANELLI M.B.B.

Néant  \*

Désignation de l'entreprise <u>MENUISERIE BASSANELLI M.B.B.</u>				Néant <input type="checkbox"/>
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : .....)	42 000	DA	42 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	13 000
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	)	DC	
	Réserve légale (3)		DD	4 200
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	)	DG	415 932
	Report à nouveau		DH	
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		DI	60 936
	Subventions d'investissement		DJ	
Autres fonds propres	Provisions réglementées *		DK	
		<b>TOTAL (I)</b>	DL	536 068
	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
		<b>TOTAL (II)</b>	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	
		<b>TOTAL (III)</b>	DR	
	Emprunts obligataires convertibles		DS	
DETTE (4)	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	4 469
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	)	DV	442
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	69 135
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	149 413
	Dettes fiscales et sociales		DY	71 171
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	
		<b>TOTAL (IV)</b>	EC	294 630
	Ecart de conversion passif * (V)		ED	
		<b>TOTAL GENERAL (I + V)</b>	EE	830 698
	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B	
RENOVIS	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
	Ecart de réévaluation libre		ID	
	Réserve de réévaluation (1976)		IE	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	225 495
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	232 945

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : MENUISERIE BASSANELLI M.B.B.

Néant

Désignation de l'entreprise : MENUISERIE BASSANELLI M.B.B.		Exercice N			Néant					
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	Exercice (N-1)					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB							
	Production vendue	FD	FE							
	biens*									
	services *	FG	FH							
	1 248 589									
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK							
	1 248 589									
	Production stockée *									
	Production immobilisée *									
	Subventions d'exploitation									
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)										
Autres produits (1) (11)										
<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>										
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *									
	Variation de stock (marchandises )*									
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *									
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*									
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *									
	Impôts, taxes et versements assimilés *									
	Salaires et traitements *									
	Charges sociales (10)									
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * - dotations aux provisions							
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *								
		Pour risques et charges : dotations aux provisions								
Autres charges (12)										
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>										
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>										
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)						
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)						
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)									
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)									
	Autres intérêts et produits assimilés (5)									
	Reprises sur provisions et transferts de charges									
	Déficiences positives de change									
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement									
	<b>Total des produits financiers (V)</b>									
	Dotations financières aux amortissements et provisions *									
CHARGES FINANCIERES	Intérêts et charges assimilées (6)									
	Déficiences négatives de change									
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement									
	<b>Total des charges financières (VI)</b>									
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>										
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>										

4

## **COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

Désignation de l'entreprise <u>MENUISERIE BASSANELLI MB.B.</u>						Néant	
						Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA					
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	2 500				
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC					
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	2 500				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	45				50
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	29				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	5 944				
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	6 018				50
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>						HI	(50)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise						HJ	
Impôts sur les bénéfices *						HK	28 664
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>						HL	1 337 354
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>						HM	1 246 506
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>						HN	99 848
RENOVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO					
	(2) Dont {      produits de locations immobilières	HY					
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG					
	(3) Dont {      - Crédit-bail mobilier *	HP	10 578				12 339
	- Crédit-bail immobilier	HQ					
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH					
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ					
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK					
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX					
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC					
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinque D)	RD					
	(9) Dont transferts de charges	A1	3 333				5 481
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	38 685				39 272
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3					
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	9 336				10 303
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6 11 693 obligatoires A9 26 992						
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :						
Contravention						Exercice N	
Valeur nette comptable des actifs cédés						29	
Produit de cession des actifs cédés							2 500
Dotation exceptionnelle aux amortissements / matériels mis au rebut						5 944	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :						Exercice N	
						Charges antérieures	Produits antérieurs

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

## Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **830 698** euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
  - un total produits de **1 254 809** euros
  - un total charges de **1 193 873** euros
  - dégage un résultat de **60 936** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2016**
- finit le **31/12/2016**
- et a une durée de **12 mois**.

Les notes (ou tableaux ) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **MENUISERIE BASSANELLI M.B.B.** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

ANNEXE - Élément 1

## Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **830 698 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 1 254 809 euros** et un total **charges de 1 193 873 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 60 936 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2016** et finit le **31/12/2016**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

### Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ANNEXE - Élément 1

# Règles et Méthodes Comptables

Estat exprimé en euros

## Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Informations sur le C.I.C.E.

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 8.449 €. la Société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'ensemble des C.i.c.e. a contribué à renforcer les fonds propres de la Société.

ANNEXE - Élément 6.12

## Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	<b>31/12/2016</b>
<b>Charges constatées d'avance - EXPLOITATION</b>			<b>12 552</b>
Elcia	01/12/2016 - 30/11/2017	932	
Maileva	05/06/2016 - 04/06/2017	86	
Pages jaunes 2017	01/01/2017 - 31/12/2017	6 303	
Crédit bail Citroën Berlingo	25/12/2016 - 25/11/2019	4 499	
Qualibat	01/04/2016 - 31/03/2017	26	
Crédit bail Citroën Jumper		356	
Crédit bail Citroën Nemo		212	
Suderiane	01/02/2016 - 31/01/2017	123	
Suderiane	01/02/2016 - 31/01/2017	15	
<b>Charges constatées d'avance - FINANCIERES</b>			
<b>Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES</b>			
<b>TOTAL</b>			<b>12 552</b>

ANNEXE - Elément 6.11

## Charges à payer

Etat exprimé en euros		31/12/2016
<b>Total des Charges à payer</b>		<b>41 054</b>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>986</b>
<i>Fournisseurs - Fact non parv</i>	986	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>40 068</b>
<i>Personnel - Autres ch. à payer</i>	24 000	
<i>Organismes soc - Autres CAP</i>	16 068	

ANNEXE - Élément 6.17

## Ventilation du chiffre d'affaires

		Etat exprimé en euros	31/12/2016
<b>Chiffre d'affaires par secteur d'activité</b>			<b>1 248 589</b>
<b>Production vendue Services</b>			<b>1 248 589</b>
<i>Prestations de services 5,5 %</i>		686 620	
<i>Prestations de services 10 %</i>		472 124	
<i>Prestations de services 20 %</i>		89 846	
<b>Chiffre d'affaires par marché géographique</b>			<b>1 248 589</b>
<b>Chiffre d'affaires FRANCE</b>			<b>1 248 589</b>
<i>Prestations de services 5,5 %</i>		686 620	
<i>Prestations de services 10 %</i>		472 124	
<i>Prestations de services 20 %</i>		89 846	

Désignation de l'entreprise **MENUISERIE BASSANELLI MB.B.**Néant 

(Ne pas reporter le montant des centimes)\*

INCORP.	CORPORELLES	FINANCIERES	CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations			
					I			Consecutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et variations de poste à poste	
			Frais d'établissement et de développement		TOTAL I			KE			
					CZ		D8		D9		
					KD	16 785	KE		KF		
					KG	7 212	KH		KI		
					KJ		KK		KL		
					KM		KN		KO		
					KP	93 384	KQ		KR		
					KS	24 952	KT		KU		
					KV	42 990	KW		KX	3 376	
					KY	7 441	KZ		LA		
					LB	19 435	LC		LD		
					LE		LF		LG		
					LH		LI		LJ		
					LK		LL		LM		
					LN	195 413	LO		LP	3 376	
					8G		8M		8T		
					8U		8V		8W		
					IP	3 081	IR		IS	27	
					IT	5 625	IU		IV		
					LQ	8 706	LR		LS	27	
					ØG	220 904	ØH		ØJ	3 403	
										Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice					
				par virerent de poste à poste							
				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence							
						3					
					CØ		DØ		D7		
					LV		LW	16 785	IX		
					LX		LY	7 212	LZ		
					MA		MB		MC		
					MD		ME		MF		
					MG	5 206	MH	88 178	MI		
					MJ	3 735	MK	21 217	ML		
					MM	4 140	MN	42 226	MO		
					MP	836	MQ	6 605	MR		
					MS	990	MT	18 445	MU		
					MV		MW		MX		
					MZ		NA		NB		
					ND		NE		NF		
					NG	14 907	NH	183 882	NI		
					ØU		M7		ØW		
					ØX		ØY		ØZ		
					2B		2C	3 108	2D		
					2E		2F	5 625	2G		
					NJ		NK	8 733	2H		
					ØK	14 907	ØL	209 400	ØM		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

## AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : MENUISERIE BASSANELLI M.B.B.

Néant

## CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES  
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) \*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	<b>TOTAL I</b>	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	<b>TOTAL II</b>	PE	4 785	PF		PG		PH	4 785
Terrains		PI	3 482	PJ	721	PK		PL	4 203
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	37 389	PW	8 049	PX	5 206	PY	40 232
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	19 665	QA	1 817	QB	3 735	QC	17 747
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	15 050	QE	7 636	QF	4 140	QG	18 546
	Matériel de transport	QH	4 750	QI	1 139	QJ	807	QK	5 082
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	11 306	QM	2 586	QN	990	QO	12 902
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	<b>TOTAL III</b>	QU	91 641	QV	21 949	QW	14 878	QX	98 711
	<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	ØN	96 426	ØP	21 949	ØQ	14 878	ØR	103 496

## CADRE B

## VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
<b>TOTAL I</b>							
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
<b>TOTAL II</b>							
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6
Sur sol propre							
Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4
Inst. gales, agenc et am des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7
Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5
Mat. bureaux et inform mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
<b>TOTAL III</b>	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de biens de participations	NL		NM				NO
<b>TOTAL IV</b>							
Total général (I + II + III + V)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non vendu (NP + NQ + NR)	NW		Total général non vendu (NS + NT + NU)	NY		Total général non vendu (NW - NY)	NZ

## CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(7)

## PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : MENUISERIE BASSANELLI M.B.B.

Néant 

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinque H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
		6N	6P	6R	6S
	Sur stocks et en cours	6T	6U	6V	6W
	Sur comptes clients	6X	6Y	6Z	7A
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	7B	TY	TZ	UA
	<b>TOTAL III</b>	7C	UB	UC	UD
TOTAL GENERAL (I + II + III)		UE	UF		
Dont dotations et reprises		UG	UH		
		UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

Désignation de l'entreprise : MENUISERIE BASSANELLI M.B.B.				Néant <input type="checkbox"/>				
CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières	UT	5 625	UV		UW 5 625		
	Clients douteux ou litigieux	VA						
	Autres créances clients	UX	58 547		58 547			
	Créance représentative de titres ( Provision pour dé-préciation antérieurement constituée * )	UO						
	Personnel et comptes rattachés	Z1						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UY						
	Etat et autres collectivités publiques	VM	21 334		21 334			
	Impôts sur les bénéfices	VB	30 395		30 395			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Taxe sur la valeur ajoutée	VN						
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	VP						
	Divers	VC						
	Groupe et associés (2)	VR	239		239			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VS	12 552		12 552			
	Charges constatées d'avance	VT	128 691	VU	123 066	VV 5 625		
		VD						
		VE						
		VF						
	TOTaux							
RENOVIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice					
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)						
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans	
				1	2	3	4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y						
Autres emprunts obligataires (1)		7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG						
	à plus d' 1 an à l'origine	VH	4 469		4 469			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	149 413		149 413			
Personnel et comptes rattachés		8C	24 000		24 000			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	44 464		44 464			
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	2 446		2 446			
	Obligations cautionnées	VX						
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	261		261			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J						
Groupe et associés (2)		VI	442		442			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2						
Produits constatés d'avance		8L						
		TOTaux		VY	225 495	VZ	225 495	
RENOVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractées auprès des associés personnes physiques		VL
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	13 064	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.		

Désignation de l'entreprise : MENUISERIE BASSANELLI M.B.B.						Néant <input type="checkbox"/>	Exercice N, clos le : 31122016	
<b>I. REINTEGRATIONS</b>						<b>BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR) { de l'exploitant ou des associés de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)	WG				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'options	RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 séries D))	RB	)			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)	XX				
	Amendes et pénalités	WJ	45	Charges financières (art.212 bis) *	XZ			
	Réintérations prévues à l'article 155 du CGI*							
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)							
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Benefices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E	WL	Résultat bénéficiaire visé à l'article 209 B du CGI	L7				
	Moins-values nettes à long terme	{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %						
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	{	- Plus-values nettes à court terme					
			- Plus-values soumises au régime des fusions					
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								
Réintérations diverses à détailler sur Feuillet séparé DONT*	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW				
	Déficits échappant antérieurement déduit par les PME (art.209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								
<b>TOTAL I</b>								
<b>II. DEDUCTIONS</b>								
<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>								
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *								
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintérgrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B, cadre III)								
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	{ - imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs						
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							
	Régime des sociétés mères et des filiales * ( Quote-part de frais et charges restant imposable à Produit net des actions et parts d'intérêts : 2A )							
Mesures d'incitation	Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer * .							
	Majoration d'amortissement *							
	Abattement sur le bénéfice et exonération	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 octies)	K9	Entreprises nouvelles 44 séries	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 séries A)	L5	
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undécies)	L6	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	
		Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies et octies A)	ØV	Basin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC	
					Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								
Deductions diverses à détailler sur Feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle pour investissement	X9	Créance dégagée par le report en arrière de déficit	Z1				
Deductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
<b>TOTAL II</b>								
III. RESULTAT FISCAL								
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice ( I moins II )								
déficit ( II moins I )								
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								
RESULTAT FISCAL	BENEFICE(ligne XN) ou DEFICITreportable en avant (ligne XO)	XN	68 315					
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.								

## 2058A - Déductions diverses au 31/12/2016

Libellé	Montant
Crédit d'impôt compét emploi	8 449
<b>Totalisation</b>	<b>8 449</b>

Désignation de l'entreprise : MENUISERIE BASSANELLI M.B.B.							Néant <input type="checkbox"/>					
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie		ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB				
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie		ØD	90 848		- Autres réserves	ZD	90 848				
	Prélèvements sur les réserves		ØE			Dividendes	ZE					
	<b>TOTAL I</b>		ØF	<b>90 848</b>		Autres répartitions	ZF					
						Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG					
							<b>TOTAL II</b>	ZH <b>90 848</b>				
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)												
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice							XV					
RENSEIGNEMENTS DIVERS												
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier ( précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail )				J7	46 974	Exercice N :	Exercice N-1 :				
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YQ	16 087	26 641					
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YR							
DETALS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YS							
	- Locations, charges locatives ( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois )				YT	6 005	2 627					
	- Personnel extérieur à l'entreprise				XQ	45 678	45 363					
AUTRES REVENUS	- Rémunerations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				YU	360						
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				SS	7 104	6 808					
	- Autres comptes ( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles )				YV							
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052												
IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				ST	82 090	74 505					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers )				ZJ	141 238	129 303					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YW	3 402	3 430					
T.V.A.	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				9Z	2 813	3 060					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers )				YX	6 215	6 490					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YY	103 446	113 103					
DIVERS	- Montant de la T.V.A. collectée				YZ	154 430	161 111					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				ØB	140 809						
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle sousscrive au titre des salaires DADS 1, ou modèle 2460 de 2016) *				ØS							
REGIME DE GROUPE *	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				YP	6	6					
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 6 handicapés) : 0				RL	4						
	- Effectif affecté à l'activité artisanale				ZK	%	%	%				
- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Si non 0							
- Numéro de centre de gestion agréé * XP					ZR							
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG							
- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					RH							
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL				
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO				
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère JH					JJ SIRET de la société mère du groupe							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.

Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

(17)

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

 (1)Néant EXERCICE CLOS LE **31112210116**N° SIRET **35055125500044**DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **MENUISERIE BASSANELLI M.B.B.**ADRESSE (voie) **Z.A. Les Bastides Blanches**CODE POSTAL **04220**

VILLE

SAINTE TULLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise **P1**Nombre total de parts ou d'actions correspondantes **P3**Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise **P2** **2**Nombre total de parts ou d'actions correspondantes **P4** **2 625****I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :**Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie   
Code postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie   
Code postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie   
Code postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie   
Code postal  Commune  Pays **II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**Titre (2) **M** Nom patronymique **BASSANELLI** Prénom(s) **Gilles**Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions **2 500**Naissance : Date **27081968** N° département **04** Commune **MANOSQUE** Pays **FRANCE**Adresse : N°  Voie **Traverse du Quair**  
Code postal **04860** Commune **PIERREVERT** Pays Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s) Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions Naissance : Date  N° département  Commune  Pays Adresse : N°  Voie   
Code postal  Commune  Pays 

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1

(I)

Néant  \*

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

EXERCICE CLOS LE **3111220116**

N° SIRET **35055125500044**

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **MENUISERIE BASSANELLI M.B.B.**

ADRESSE ( voie ) **Z.A. Les Bastides Blanches**

CODE POSTAL **04220** VILLE **SAINTETULLE**

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code postal	Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032